

ELECTIONS DES PARENTS D'ELEVES

VENDREDI 13 OCTOBRE 2017 DE 15H00 À 19H00

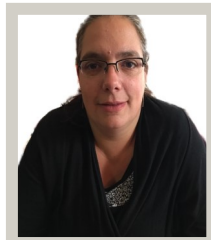
Virginie BLOMME 3e4



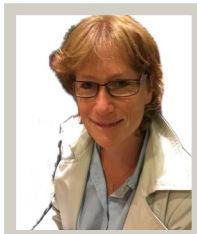
Céline SEGUIN 4e5



Stéphanie RUCHAUD 6e4



Frédérique LE BAIL 6e7



Au Conseil d'Administration

Jean-François BONNIN 5e4



Sa composition

L'administration du collège, les représentants des collectivités locales, les représentants élus des enseignants, le personnel de l'établissement, des parents d'élèves et des élèves.

Valérie DALL'ARCHE 4e2



Son rôle

Gestion du fonctionnement de l'établissement et des moyens mis à la disposition des enseignants et de nos enfants. Validation des projets pédagogiques.

Corinne KEFES 4e2

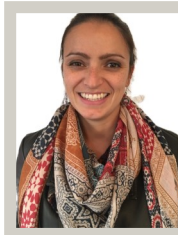


Karine NOGUEIRA 4e6



Au Conseil de classe

Chloé DESCHAMPS-LABEL 5e6



Sa composition

Le principal, son adjoint ou la CPE, les professeurs de la classe, les représentants élus des élèves et deux parents d'élèves

Gwenaëlle LABAUME 5e4



Son rôle

Liaison entre les familles et les enseignants, rédaction du compte-rendu à l'issue du conseil de classe à l'attention des familles et information individuelle des résultats de vos enfants.

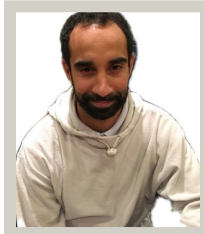
Hélène ENGEL 4e5



Françoise SERON-BLANC 6e4



Karim SBAI 5e6



Chantal BERNARD 5e5





Association loi 1901

ASSOCIATION DES PARENTS D'ÉLÈVES INDÉPENDANTS DE VELIZY RECONNUE PAR L'ÉDUCATION NATIONALE

ELECTIONS DES PARENTS D'ÉLÈVES

VENDREDI 13 OCTOBRE 2017 DE 15H00 À 19H00

DONNEZ-NOUS LES MOYENS DE MENER À BIEN NOTRE ACTION EN VOTANT



NOS ACTIONS EN 2016 - 2017 :

Participation aux différentes commissions (conseils de discipline, commissions permanentes,...).

Participation active au Foyer Socio-Educatif.

Informations régulières sur la vie du Collège et de la SEGPA via les publications locales à l'ensemble des familles ou directement pour les adhérents.

Mise en place et mise à jour régulière du site APEIV partie collège www.apeiv.com

NOS ENGAGEMENTS POUR 2017 - 2018 :

Etre vigilants sur les effectifs, les emplois du temps/permanences .

Continuer à agir pour que l'apprentissage des langues se fasse dans des conditions optimales

Maintenir notre vigilance sur les remplacements et plus généralement sur les heures non assurées

Suivre les projets pédagogiques (résultats et moyens)

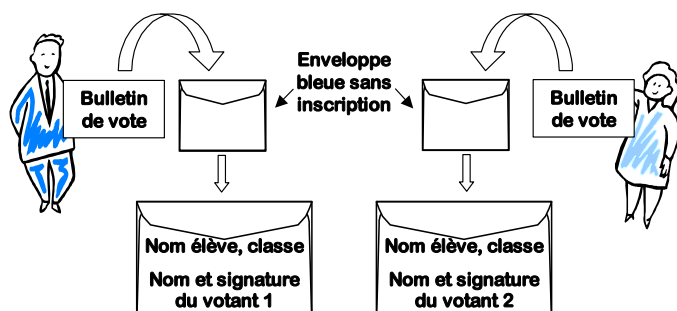
- PRIVILEGIER LE VOTE PAR CORRESPONDANCE -

COMMENT VOTER ? *N'oubliez pas : 2 parents, 2 votes*

Vous pouvez voter :

*les 2 parents au bureau de vote,
les 2 parents par correspondance,*

l'un au bureau de vote, l'autre par correspondance, (en confiant son enveloppe)



Faire parvenir l'enveloppe au collège avant la fin des élections par courrier ou via un tiers (élève ou autre parent venant voter)

Procédure de vote par correspondance